

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°42 du 4 octobre 2013

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°1

DÉCISION N° 3893/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG

relative au barème n° 1 concernant les allocations de temps et de matières servant de base de calcul à la rémunération des travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers des armées, groupe de spécialités « armées de terre et de l'air ».

Du 1er juillet 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « officiers responsables de filières »*.

DÉCISION N° 3893/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG relative au barème n° 1 concernant les allocations de temps et de matières servant de base de calcul à la rémunération des travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers des armées, groupe de spécialités « armées de terre et de l'air ».

Du 1er juillet 2013

NOR D E F E 1 3 5 1 3 3 8 S

Références :

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 120-0.1.3).

Décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19 ; signalé au BOC 42/2009 ; BOEM 105.2.1, 110.2) modifié.

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 22 ; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 111.3.3, 112.2.3, 113.8, 114.3.3.2, 510.1.1, 510.1.3, 511-0.1.1, 511-0.2.1, 512.1.1, 512.3.2) modifié.

Instruction n° 30550/DEF/DCCAT/ORH/PM du 1er juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5507 ; BOEM 550.2.1).

Texte abrogé :

Décision n° 137/DEF/DCSCA/SD-AS/BRL du 12 janvier 2012 (BOC N° 21 du 11 mai 2012, texte 4 ; BOEM 550.3.3, 555.4.4) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 550.3.3, 555.4.4

Référence de publication : BOC N°42 du 4 octobre 2013, texte 1.

SOMMAIRE

Préambule.

1. PRINCIPALES RÉPARATIONS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN À EFFECTUER SUR LES EFFETS D'HABILLEMENT.

1.1. Principales réparations.

1.2. Travaux d'entretien du 2e degré.

1.3. Réparation des ensembles intempéries imper-respirants avec étanchement.

1.4. Réparations des vêtements textiles des pompiers (tissu non feu).

1.5. Réparations des blousons de vol.

2. RÉPARATIONS À CARACTÈRE INHABITUEL À EFFECTUER SUR LES EFFETS D'HABILLEMENT.

2.1. Effets principaux.

2.2. Articles divers.

3. RÉPARATIONS D'ENTRETIEN ET TRANSFORMATIONS À EFFECTUER SUR LES EFFETS DE COUCHAGE.

3.1. Réparation d'entretien à effectuer sur les effets de couchage.

4. TRAVAUX D'AJUSTAGE ET TRANSFORMATIONS À EFFECTUER SUR CERTAINS EFFETS D'HABILLEMENT.

4.1. Ajustage sur effets à manches.

4.2. Ajustage sur d'autres effets.

4.3. Repassage (articles homme et femme).

5. ARMÉE DE TERRE : GALONNAGE, ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL MILITAIRE.

5.1. Galonnage des tenues.

5.2. Effets de coiffure.

5.3. Attributs divers.

5.4. Fourreaux.

5.5. Broderie et marquage.

5.6. Attributs du personnel officier.

5.7. Attributs des généraux.

6. ARMÉE DE L'AIR : GALONNAGE, ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL MILITAIRE.

6.1. Manteau de drap de la tenue de sortie (personnel masculin et féminin).

6.2. Veste de la tenue de sortie (personnel masculin et féminin).

6.3. Fourreaux d'épaules (personnel masculin et féminin).

6.4. Insignes de grade et marquage nominatif.

6.5. Casquette.

6.6. Divers.

7. SERVICES INTERARMÉES : GALONNAGE, ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL MILITAIRE.

7.1. Tenues interarmées.

7.2. Insigne de grade des tenues interarmées.

7.3. Fourreaux d'épaules.

7.4. Coiffure.

7.5. Broderie.

8. CONFECTIONS SUR MESURES D'EFFETS D'HABILLEMENT.

8.1. Tenues armée de terre.

8.2. Tenues armée de l'air.

8.3. Tenues de combat et de spécialités terre et air.

8.4. Tenues de militaires infirmiers et techniciens féminins des hôpitaux des armées.

8.5. Tenues interarmées.

8.6. Tenues des magistrats détachés, officiers greffiers, commis greffiers des affaires pénales militaires.

8.7. Tenues des militaires pratiquant l'équitation.

9. CONFECTION EN DEMI-MESURE INDUSTRIELLE D'EFFETS D'HABILLEMENT.

9.1. Tenues armée de terre.

9.2. Tenues armée de l'air.

9.3. Tenues interarmées.

10. DÉCORATIONS.

11. AUTRES CONFECTIONS.

12. TEXTE ABROGÉ.

13. PUBLICATION.

Préambule.

Le barème n° 1, ci-dessous, fixant les temps d'exécution des différents travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers des armées groupe de spécialités « armées de terre et de l'air », ainsi que les allocations de matières à leur consentir à ce titre, est approuvé.

1. PRINCIPALES RÉPARATIONS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN À EFFECTUER SUR LES EFFETS D'HABILLEMENT.

1.1. Principales réparations.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 3 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).	OBSERVATIONS.
Effets à manches.				
	Divers.			
1100	Remplacement de l'insigne patronymique en ruban support auto-agrippant (support et applique) de largeur 2,5 cm.	4	0,12 m de ruban crochet et 0,12 m de ruban astrakan.	
1101	Remplacement du ruban partie astrakan (poils) pour support galonnage de 5 × 5 cm.	4	0,05	
	Pose de boutons.			
1102	Pose d'un bouton plastique.	2	1 bouton.	
1103	Pose de boutons d'uniforme.	2	1 bouton.	
1104	Pose d'un bouton canadien.	10	1 bouton canadien + tresse.	
Effets à jambes.				

1.2. Travaux d'entretien du 2^e degré.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 3 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Effets d'habillement.				Sont dénommés travaux d'entretien du premier degré, les travaux d'exécution facile comme la pose de boutons ou la réfection d'une petite couture : ces travaux doivent normalement être effectués dans les unités ou par les détenteurs eux-mêmes.
1200	Entretien sur effet de drap.	10 par effet.		
1201	Entretien sur effet de toile (1) (2).	18 par effet.		
1202	Entretien sur une combinaison.	28		
1203	Entretien 100 p. 100 sur effet en tissu enduit.	10 par effet.		Sont considérés comme travaux d'entretien du deuxième degré : reprise d'un accroc, d'un trou, d'une déchirure sur tous les effets y compris les tricots et les chandails, réfection d'une boutonnière, d'un arrêt, etc., y compris les travaux

1204	Entretien sur une chemise.	10		d'entretien du premier degré (pose de boutons, agrafes et portes, réfection d'ourlets ou de couture) qui seraient nécessaires simultanément.
1205	Entretien sur un chandail ou sous-vêtement.	10		
1206	Entretien sur une paire de gants, une paire de chaussettes ou un tour de cou.	5		
1207	Pose d'une doublure de fond (fond de propreté).	12	0,04	
1208	Remplacement d'une plaque de genou.	20	0,06	
	Réfection d'un bas de jambe (3) :			
1209	- avec rabattement à points invisibles ;	15		
1210	- avec ourlet ou rempli piqué à la machine.	10		
	Changement de la talonnette sur le bas d'une jambe de pantalon comportant un ourlet ou un rempli (4) :		Talonnette.	
1211	- rabattu à points invisibles ;	15	0,50	
1212	- piqué machine.	8		
	Réfection d'un sac de poche (5) :			
1213	- sur effet doublé ;	20	effets à manches = 0,10.	
1214	- sur effet non doublé.	12	effets à jambes = 0,16.	
1215	Changement d'un lacet ou d'un ruban.	8		
1216	Changement d'un élastique.	8		
1217	Piquer un lacet ou un ruban fixe.	5		
	Vêtements imper-respirants.			
1218	Vêtements intempéries (entretien) (2).	26		
Divers.				

	Effets divers en drap ou en toile, autres que ceux prévus ci-dessus, tels que :		
1219	- serviettes de toilette, torchons, enveloppes de bidon, sacs en toile tous modèles, musettes tous modèles (par effet).	5	
1220	Remplacement d'un passant de ceinture.	20	
1221	Réfection d'une boutonnière avec, au besoin réparation de l'emplacement.	10	

(1) Et pantalon fuseau en tissu élastique.

(2) Avec vérification de l'étanchéité.

(3) Temps forfaitaires couvrant toutes les opérations susceptibles d'être exécutées sur cette partie de l'effet, y compris, le cas échéant, le remplacement de la talonnette.

(4) Ces opérations ne peuvent être facturées en même temps que les opérations 1209 et 1210, pour un même effet.

(5) Ces opérations peuvent être cumulées.

1.3. Réparation des ensembles intempéries imper-respirants avec étanchement.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
	Réparation d'une déchirure (1) :		Patch de réparation ou bande d'étanchéité.	
1300	- moins de 5 cm ;	12 (2)		
1301	- de 5 cm à 10 cm ;	15 (2)		
1302	- 10 cm et plus.	20 (2)		
	Remplacement d'une bande auto-agrippante :			
1303	- largeur 2,5 cm pour les bas de manches ;	28 (3)	0,17	
1304	- largeur 5 cm pour les bas du pantalon.	28 (3)	0,17	
	Remplacement d'une fermeture à glissière :		1 fermeture à glissière.	Fermeture à glissière avec traitement hydrofuge.
1305	- sous les bras ;	60 (3)		
1306	- de braguette.	50 (3)		
1307	Pose d'une pression étanche.	3	1 pression étanche.	
1308	Changement du cordon élastique de capuchon.	14	1 cordon élastique.	
1309	Changement du cordon élastique de bas de parka.	12	1 cordon élastique.	
1310	Remplacement capuchon d'embout cordon.	2	1 capuchon.	
1311	Remplacement bloque cordon.	3	1 bloque cordon.	
1312	Remplacement boucle sac de transport.	5	1 boucle.	
1313	Pose d'une pièce prise en doublure.	25 (2)		

1314	Pose d'un patch collé.	10 (2)	10 cm2 de patch étanche.	
1315	Temps forfaitaire de mise en œuvre.	4		Uniquement pour les réparations individuelles et quel que soit le nombre de réparations.

(1) Avec rustine ou bande d'étanchement.

(2) Le temps des tests d'étanchéité de 3 minutes est compris dans le temps alloué.

(3) Temps comprenant le décollage, le dépiquage, la pose de la fermeture à glissière et l'étanchement.

1.4. Réparations des vêtements textiles des pompiers (tissu non feu).

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTE (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRES LINÉAIRES.	OBSERVATIONS.
1400	Remplacement d'un renfort de genou. Remplacement d'un renfort d'avant bras.	25	Renfort de genou ou d'avant bras 0,30.	Le maître ouvrier tailleur doit être accrédité par l'industriel fournissant les vêtements. Tous les composants doivent répondre aux caractéristiques initiales du produit.
1401	Changement d'un bord côte élastique bas de manche.	25	Bord côte suivant longueur.	
1402	Changement d'un ruban d'un élastique coulissant.	10	Élastique 0,25.	
1403	Changement d'une bande élastique de ceinture de sur-pantalons.	15	Bande élastique 0,80.	
1404	Changement d'une fermeture à glissière de poche de veste.	43	1 fermeture à glissière.	
1405	Changement d'une fermeture à glissière de 30 cm jusqu'à 100 cm.	56	1 fermeture à glissière.	
1406	Réparation d'une déchirure 5 cm.	15	Textile 0,025.	
1407	Réparation d'une déchirure entre 5 et 10 cm.	19	Textile 0,10.	
1408	Réparation d'une déchirure de plus de 10 cm.	25	Suivant dimension.	
1409		35	Velcro 0,50.	

	Remplacement d'un velcro devant sur veste.		
1410	Remplacement de la manche et du col.	20	Textile 0,70.
1411	Pose d'une collée non piquée petite (sur textile ou membrane).	13	Patch de réparation.
1412	Pose d'une collée non piquée moyenne (sur textile ou membrane).	15	Patch de réparation.
1413	Pose d'une collée non piquée grande (sur textile ou membrane).	19	Patch de réparation.
1414	Pose d'un bandelage collé (pour 10 cm).	4	Bandelage 0,10.
1415	Bande rétro - réfléchissante (pour 10 cm).	13	Bande rétro - réfléchissante 0,10.
1416	Allongement de bretelles.	20	Élastique suivant longueur.

1.5. Réparations des blousons de vol.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
1500	Remplacement d'un poignet « stretch » :	45		Dans tous les cas : - obligation formelle d'employer des produits non feu.
	- « stretch » (1).		0,40	
1501	Remplacement de la manche droite complète avec poignet « stretch » :	137		Ainsi, tous les composants, notamment les demi-produits thermostables (fermetures à glissières thermostables, ruban thermostable, fils à coudre aramide, etc.) doivent répondre aux caractéristiques initiales du produit prévues dans la notice technique « air » n° 24-90 (3). La réparation comprend le démontage, la fabrication (selon le cas) du nouvel élément neuf, le remplacement des demi-produits usés par des demi-produits neufs et leur pose.
	- tissu sergé fibres thermostables et viscose (SFTV) 250/295 (1) ;		0,70	
	- tissu SFTV 160 pour doublure (1) ;		0,35	
	- « stretch » (1).		0,40	

1502	Remplacement du rabat de la poche de manche gauche :	45		Pour l'armée de l'air : - les ateliers tailleur doivent être accrédités par le centre d'expertise du soutien du combattant et des forces (CESCOF) pour l'emploi des demi-produits conformes à la notice technique NTA 24-90.
	- tissu SFTV 250/295 (1).		0,05	
1503	Remplacement du rabat de la poche de manche gauche :	70		
	- « stretch » (1).		0,40	
1504	Remplacement du dessus de col :	117		
	- tissu SFTV 250/295 (1).		0,15	
1505	Remplacement de la fermeture à glissière des devants.	142	Une fermeture à glissière (1) : - largeur = 7 mm. Un ruban thermostable (2) : - largeur = 8 mm ; - longueur = 10 cm.	
(1) Tissus et matières achetés par l'administration pour les opérations de réparations. (2) Demi-produits fournis par le maître-ouvrier tailleur. (3) n.i. BO.				

2. RÉPARATIONS À CARACTÈRE INHABITUEL À EFFECTUER SUR LES EFFETS D'HABILLEMENT.

2.1. Effets principaux.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 3 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).							ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
		EFFETS COURANTS.				EFFETS SPÉCIAUX.				
		Effet de drap.	Effets de toile.	Effets de lingerie.	Effet en tissu enduit.	Blousons.	Combinaisons.	Anoraks.		
		A	B	C	D	E	F	G		
2100	Pose d'une étiquette en tissu (de 10 x 5 cm environ) cousue sur tout son pourtour (bords non repliés).	2	2	2	2					

2102	Réfection d'une partie de bretelle.				15				
2103	Remplacement de la bande auto-agripante du devant.						70		Poils = 1,30. Crochets = 1,30.
2104	Remplacement des bandes auto-agripantes des bas de jambes.						40		Poils = 0,40. Crochets = 0,40.

2.2. Articles divers.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 3e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Lunettes pour personnels motorisés.				
2200	Remplacement du ruban de fixation.	10	Ruban élastique 0,45 m.	
Sacs de couchage.				
2201	Pose d'une pièce plaquée.	25		
2202	Réfection des bords (par longueur de 1 m).	30		
2203	Changement de la coulisse.	20		
2204	Changement d'un lacet ou d'un ruban coulissant.	8		
2205	Remplacement d'une poignée de portage.	15		
2206	Réparation des sangles.	10		
2207	Pose d'un anneau sur une sangle de tente.	5		
2208	Pose d'un clip de portage pour coupe-vent.	10		
2209	Pose d'un coulant de sangle.	5		
2210	Pose d'un embout de sangle.	5		
2211	Réparation de la toile d'un fond de sac avec bouton pression.	45	Toile polyamide 90/160 en 150 = 1,40 m fournie par l'administration.	
2212	Réparation de la toile d'un fond de sac sans bouton pression.	40	Toile polyamide 90/160 en 150 = 1,40 m fournie par l'administration.	
Combinaison thermostable.				
2213		18	Fils thermostables.	

	Pose de pièces à partir d'effets réformés et entretien.		
--	---	--	--

3. RÉPARATIONS D'ENTRETIEN ET TRANSFORMATIONS À EFFECTUER SUR LES EFFETS DE COUCHAGE.

3.1. Réparation d'entretien à effectuer sur les effets de couchage.

Les temps prévus doivent couvrir toutes les opérations d'entretien, y compris la pose de pièces.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 3e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN METRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
3100	Réparation d'une moustiquaire de lit ou de campagne.	12		
3101	Réparation de la poche oreiller du sac de couchage modèle F 1 (toutes armes et outre-mer).	25	2,25 m de sangle, 2 boucles, 2 embouts, 0,40 m d'élastique en 25 mm.	

4. TRAVAUX D'AJUSTAGE ET TRANSFORMATIONS À EFFECTUER SUR CERTAINS EFFETS D'HABILLEMENT.

4.1. Ajustage sur effets à manches.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).										
		MANTEAU.		Veste terre et cérémonie homme.	Veste terre et cérémonie femme.	Veste air ; homme et femme.	Blouson air et croisé laine polyester (CLP).	Blouson CLP. Chemise et chemisier.	Veste de combat. Blouson demi-saison (air et terre) bleu ou anthracite.	Parka bleu uniforme.	Veste de la marine et des services.	Grands uniformes, tenues de parade des écoles (1), tenue de tradition et tenue de cérémonie des formations musicales.
		Avec parement (opération A). Manteau terre, air, marine et des services ; homme et femme.	Sans parement (opération B). Manteau terre, imperméable ; homme et femme.									
4100	Raccourcir ou	45	30	30	35	45 (2)	55 (2)	55	55		30	

	allonger sans bande rapportée.											
4101	Allonger avec bande rapportée.	55	45	45	50	55 (3)	40 (3)				45	
4102	Raccourcir les manches à poignet rapporté et avec triangle d'aisance.									105	105	
4103	Ajuster la longueur totale de l'effet.	50	50	50	40	40	40	85	20	20	50	
4104	Ajuster l'effet à la taille sans démontage de la doublure du bas de l'effet et de l'emmanchure.	45	45	45	45	45	45	35 (4)	35			
4105	Ajuster la ligne des boutons.	18 (5)	8		14 (5)						18 (5)	
4106	Reprendre les épaules, la carrure, la poitrine, la taille, le bassin avec démontage de la manche et du bas de l'effet.	200 (6)	200 (6)	200 (6)	200 (6)	200 (6)	200 (6)				180	
4107	Reprendre la taille et le bassin avec démontage de la doublure du bas de l'effet.	50	50	50	50	50	50					

5.2. Effets de coiffure.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Galonnage de képis.				
5200	Pose d'une soutache le tour.	15	0,65	
5201	Aspirant, adjudant-chef, adjudant (1) : soutache or ou argent de 5 mm avec 1/5 soie rouge.	90	2,50	
5202	Pose d'une jugulaire trait métal 10 mm (7).	12	0,40	
5203	Remplacement d'une visière (de képi ou de casquette).	15	1 visière rayonne noire en 100 : 0,20	
5204	Remplacement de la coiffe intérieure d'un képi.	38		
5205	Remplacement de la fausse jugulaire.	8	1 fausse jugulaire.	
5206	Aspirant, major, adjudant-chef et adjudant : soutache or ou argent de 4 mm mélangée de 1/5 soie rouge fixée en forme de V renversé posé sur le devant.	7	0,10	
5207	Autres sous-officiers : galon lézarde, simple, triple ou quadruple de 6 mm ou 8 mm, suivant le grade fixé sur le côté gauche du bandeau.	5 (2)	0,08	
5208	Caporal-chef, brigadier-chef : un galon laine double de 8 mm, un galon lézarde simple de 8 mm.	8 (2)	0,08 (3)	
5209	Homme du rang, gradé : galon laine cul-de-dé simple ou double de 8 mm fixé comme ci-dessus, pour les autres sous-officiers.	5 (2)	0,08	
	Réalisation de la coiffe amovible par coiffure genre postillon de certains personnels féminins :			
5210	- réalisation de la coiffe amovible pour coiffure genre postillon : drap cardé laine polyamide 300, laine couleur verte.	10	0,07	
5211	Pose d'une jugulaire trait métal 10 mm (7).	12	0,40	
5212	Pose d'un trèfle triple.	120	2,3 m de soutache 1,5 mm.	Opération exceptionnelle.
5213	Pose d'un montant de Képi.	5	5 cm de soutache 3,5 mm.	

	Galonnage coiffe féminine type marquis écoles de St-Cyr Coëtquidan :			
5214	- élève ;	120 (4)		
5215	- officier subalterne ;	180 (5)		
5216	- officier supérieur.	400 (6)		

- (1) Cette opération sera effectuée notamment à l'occasion d'une promotion d'un sergent-chef au grade d'adjudant ou d'un adjudant au grade d'adjudant-chef.
(2) À défaut de galons liés pour l'emploi de galons simples, les temps s'établissent ainsi : un galon : 5 mn, deux galons : 8 mn, trois galons : 12 mn, quatre galons : 15 mn.
(3) Pour chaque sorte de galon.
(4) Avec dépose ancienne soutache.
(5) Avec dépose ancien galonnage. Galons liés et noeud hongrois simple.
(6) Avec dépose ancien galonnage. Galons liés et noeud hongrois triple.
(7) Cette opération comprend la dépose et la repose des boutons à tige.

5.3. Attributs divers.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Pattes de collet de GU, de TP des écoles (ESM, EMCTA, ECA, ENSOA), tenues de tradition et tenues de cérémonie des formations musicales.				
5300	Pose par couture d'une paire de pattes de collet brodée sur drap.	16 (1)		
	Confection de brides et pose des agrafes pour écussons amovibles et pattes de collet (2) :			
5301	- pour une bride ;	1,5		
5302	- pour une agrafe ou pin's.	1	Pin's	
Brassards.				
5305	Pose d'un attribut (croix rouge, croix de Malte, par exemple).	5		
Bande patronymique auto-agrippante.				
5306	Confection d'une bande patronymique auto-agrippante avec lettres brodées.	6	Ruban auto-agrippant vert armées 25 mm. « crochets » : 12 cm.	

5307	Confection d'une bande patronymique auto-agrippante avec lettres brodées.	6	Ruban auto-agrippant vert armées 25 mm. « crochets » : 12 cm sur tissu camouflé.	
Fourragères.				
5310	Pose d'une olive sur une fourragère.	10	1 olive.	
5311	Pose de deux olives sur une fourragère (3).	11	2 olives.	
<p>(1) Avec dépose ancienne broderie, réglage et pose par couture d'une nouvelle paire de pattes. (2) L'allocation de temps se détermine en multipliant les temps unitaires prévus par le nombre de brides et d'agrafes nécessaires. (3) Avec dépose et repose du ferret.</p>				

5.4. Fourreaux.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Fourreaux d'épaules (1).				
	Confection d'une paire de fourreaux d'épaules (armes et services), sans galon en drap.			
5400	Drap cardé bleu foncé en 150 cm laize ouverte (2) :			
	- personnel féminin.	21	0,017	
	- personnel masculin.	21	0,025	
	Toile à thermocoller (pour mémoire).			
	Confection d'une paire de fourreaux d'épaules (armes ou services), avec galons et soutaches.			
	Galons en V.			
5401	Sergent-chef, maréchal des logis-chef.	31	0,33	Allocation en drap cardé :
5402	Sergent ou maréchal des logis certifié.	31	0,33	- personnel féminin : 0,017 m ;
5403	Sergent, maréchal des logis.	31	0,31	- personnel masculin : 0,025 m.

5404	Caporal-chef titulaire du certificat d'aptitude technique du 2e degré (CAT 2).	31	0,33	
5405	Caporal-chef titulaire du certificat technique du 1er degré (CT 1).	31	0,33	
5406	Caporal-chef titulaire du BMPE.	31	0,33	
5407	Caporal-chef, brigadier-chef.	31	0,33	
5408	Caporal, brigadier.	31	0,32	
5409	Militaire du rang 1re classe.	31	0,31	
5410	Élève 1re année (ENSOA).	31	0,33	
	Galons droits.			
5411	Adjudant-chef, adjudant, major.	25	0,27	
5412	Aspirant.	31	0,27	
5413	Confection d'une paire de fourreaux d'épaules avec soutache.			
	Galons en alpha.			
	Élève (ESM, EMIA, EMCTA, ECA).	40		
	Suppléments.			
5414	Pose des galons sur velours.	15	0,005	
5415	Pose de la soutache VSL (3).	6	0,31	
5416	Pose des barrettes d'ancienneté (4) :			
5417	- 1 barrette ;	6		
5418	- 2 barrettes ;	7		
5419	- 3 barrettes ;	8		
5420	- 4 barrettes.	9		

(1) Notice technique n° 56-01 (n.i. BO).

(2) Résultats donnés en mètre et provenant d'un calcul théorique.

(3) Soutache or et argent posée en couture sur les galons du personnel du contingent.

(4) Barrettes droites en fil or argent ou vert légion, brodées sous les galons sur une longueur de 15 mm et une largeur de 2 mm.

5.5. Broderie et marquage.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES.	OBSERVATIONS.
5500	Broderie mécanique (vêtement, écusson, fanion).	1 (pour 500 points).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon.
5501	Marquage par transfert ou flocage.	3		Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon. Prix du transfert suivant devis.

5.6. Attributs du personnel officier.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES.	OBSERVATIONS.
5600	Préparation et pose de parements officiers brodés main sur spencer féminin (montés à la main).	110		
5601	Pose de hongroise sur bas de manche des tenues de parade des commissaires (posées à la main).	200		
5602	Pose de galon basse visibilité alpha pour élèves commissaires et officiers d'active des écoles d'armes (OAEA).	6		
5603	Pose de fourreaux alpha pour élèves commissaires et OAEA.	40		

5.7. Attributs des généraux.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES.	OBSERVATIONS.
5700	Ajout d'une étoile sur galon blouson de cuir.	6	1 étoile.	
	Confection d'une paire de fourreaux d'épaules sur blouson de cuir.			
5701	Général de brigade.	20	2 étoiles.	
5702	Général de division.	21	3 étoiles.	
5703	Général de corps d'armée.	22	4 étoiles.	
5704	Général d'armée.	23	5 étoiles.	

5705	Ajout d'une étoile sur une paire de fourreaux pour général.	12	2 étoiles.	
	Confection d'une paire de fourreaux d'épaules.			
5706	Général de brigade.	36	4 étoiles.	
5707	Général de division.	42	6 étoiles.	
5708	Général de corps d'armée.	48	8 étoiles.	
5709	Général d'armée.	54	10 étoiles.	
5710	Ajout d'une étoile sur insigne de grade de service courant (IGSC).	10	1 étoile.	
5711	Général de brigade.	10	2 étoiles.	
5712	Général de division.	11	3 étoiles.	
5713	Général de corps d'armée.	12	4 étoiles.	
5714	Général d'armée.	13	5 étoiles.	
5715	Ajout d'une étoile sur képi de campagne de général de brigade à général de corps d'armée.	20	1 étoile.	
5716	Ajout d'une étoile sur bas de manches de veste ou manteau de général.	6	1 étoile.	
	Galonnage des bas de manche de veste ou manteau.			
5717	Général de brigade.	24	2 étoiles.	
5718	Général de division.	36	3 étoiles.	
5719	Général de corps d'armée.	48	4 étoiles.	
5720	Général d'armée.	60	5 étoiles.	
5721	Dépose de pattes d'épaules sur terre de France (TDF).	60		Ouverture de la doublure, dépose de l'épaulette, retrait de la patte d'épaule, refaire la couture de manche, remontage de l'épaulette, fermeture de la doublure.
5722	Pose d'une étoile à oeillet.	20		
5723	Ouverture de la doublure de bas de manches pour galonnage.	15		
5724	Ajout d'une étoile sur pattes de spencer.	30	2 étoiles.	

6. ARMÉE DE L'AIR : GALONNAGE, ÉCUSSONNAGE DES EFFETS D'HABILLEMENT DU PERSONNEL MILITAIRE.

Les galons, insignes et autres fournitures de passementerie-broderie sont remis gratuitement aux maîtres ouvriers par l'administration.

Dans un but d'uniformisation, les maîtres tailleurs s'approvisionneront auprès du responsable du magasin du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) en galons, insignes et autres fournitures de passementerie-broderie entrant dans la composition des tenues réalisées en confection particulière pour les officiers.

Tout autre mode de ravitaillement est prohibé.

6.1. Manteau de drap de la tenue de sortie (personnel masculin et féminin).

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
6100	Élève officier recrutement direct 2 ^e année : galon circulaire trait or de 8 mm avec sabords bleu foncé de 8 mm espacés de 52 mm.	35	0,88	Allocation moyenne de velours pour un effet 1,64 × 0,02 m.
6101	Pose des galons sur bande de velours (pour un effet).	25		
6102	Élève officier de l'école militaire de l'air : boucle en soutache argent et soie rouge de 3 mm.	55	1,25	
6103	Sous-lieutenant : 1 galon jaune.	35	0,82	
6104	Lieutenant : deux galons trait or de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.	35	0,82	
6105	Capitaine : trois galons trait or de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.	35	0,82	
6106	Commandant : galons liés.	35	0,82	
6107	Lieutenant-colonel : galons liés.	35	0,82	
6108	Colonel : galons liés.	35	0,82	
6109 BGA	Sous-lieutenant : galons liés.	35	0,82	
6110 BGA	Lieutenant : galons liés.	35	0,82	
6111 BGA	Capitaine : galons liés.	35	0,82	
6112 BGA	Commandant : galons liés.	35	0,82	
6113 BGA	Lieutenant-colonel : galons liés.	35	0,82	
6114 BGA	Colonel : galons liés.	35	0,82	
6115	Aspirant : boucle en soutache or et soie rouge de 3 mm.	55	1,25	
6116	Major : galon circulaire trait or de 10 mm avec filet central de soie rouge, soutaché à 4 mm du bord intérieur d'un galon or de 2 mm (argent pour la gendarmerie).	35	0,82	
6117	Adjudant-chef : galon circulaire trait or de 10 mm avec filet central et soie rouge (argent pour la gendarmerie).	35	0,82	

6118	Adjudant : galon circulaire trait argent de 10 mm avec filet central de soie rouge (or pour la gendarmerie).	35	0,82	
6119	Sergent-chef : galon lézardé or de 6 mm, triple en forme de V renversé (argent pour la gendarmerie).	65	1,00	
6120	Sergent au-delà de la durée légale : galon lézardé or de 6 mm, double en forme de V renversé (argent pour la gendarmerie).	55	0,90	
6121	Confection et pose d'une paire d'écussons en drap cardé bleu aviation (BA) avec galons en forme de V renversé (allocation moyenne pour une paire).			Le drap nécessaire pour le montage des galons est fourni par le responsable du magasin du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) sur la base de 0,006 m par paire.
6122	Caporal-chef : galon cul-de-dé, double, orange de 6 mm surmonté d'un galon lézardé or de 6 mm en forme de V renversé.	35	0,40	
6123	Caporal : galon cul-de-dé, double, orange de 6 mm en forme de V renversé.	35	0,36	
6124	Aviateur de 1re classe : galon cul-de-dé simple, orange de 6 mm en forme de V renversé.	35	0,36	
6125	Élève pilote et pilote élève : boucle en soutache or et soie bleue de 3 mm.	55	1,25	
6126	Élève officier de réserve (EOR) : soutache argent et soie rouge de 3 mm en forme de V renversé.	35	0,16	
6127	Dépose de galons de manches circulaires pour un effet.	5		
6128	Dépose de galons de bas de manches en forme de V renversé et des boucles en soutache d'aspirant pour un effet.	10		
6129	Dépose d'une paire d'écussons en drap cardé avec galons en forme de V renversé ou insigne d'unité.	8		
6130	Stagiaire « rang » élève officier : soutache or et soie rouge de 3 mm en forme de V renversé.	35	0,16	

6.2. Veste de la tenue de sortie (personnel masculin et féminin).

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
6200	Élève officier recrutement direct 2e année : galon circulaire trait or de 8 mm avec sabords bleu foncé de 8 mm espacés de 52 mm.	30	0,80	Allocation moyenne de velours pour un effet 1,64 × 0,02 m.
6201	Pose des galons sur bande velours (pour un effet).	25		
6202	Élève officier de l'école militaire de l'air (voir numéro d'ordre 6102).	55	1,20	
6203	Sous-lieutenant : un galon jaune.	30	0,82	
6204	Lieutenant (voir numéro d'ordre 6104).	30	0,74	
6205	Capitaine (voir numéro d'ordre 6105).	30	0,74	
6206	Colonel : cinq galons or.	30	0,82	
6207	Colonel : cinq galons blanc.	30	0,82	
6208	Lieutenant-colonel : cinq galons argent et or.	30	0,82	
6209	Commandant : quatre galons or séparés par une raie noire de 2 mm.	30	0,82	
6210	Capitaine : trois galons trait blanc de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.	30	0,82	
6211	Lieutenant : deux galons trait blanc de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm. Galons or et argent.	30	0,82	
6212	Sous lieutenant : 1 galon blanc.	30	0,82	
6213	Aspirant (voir numéro d'ordre 6115).	55	1,20	
6214	Major (voir numéro d'ordre 6116).	30	0,74	
6215	Adjudant-chef (voir numéro d'ordre 6117).	30	0,74	
6216	Adjudant (voir numéro d'ordre 6118).	30	0,74	
6217	Supplément soutache de premier maître ou maître principal.	8	0,35	
6218	Sergent-chef (voir numéro d'ordre 6119).	65	0,96	
6219	Sergent : galon (voir numéro d'ordre 6120).	55	0,86	

6220	Confection et pose d'une paire d'écussons en drap cardé bleu aviation (BA) avec galons en forme de V renversé (allocation moyenne pour une paire).			Le drap nécessaire pour le montage des galons est fourni par le responsable du magasin du GSBdD sur la base de 0,006 m pour une paire.
6221	Caporal-chef : galon (voir numéro d'ordre 6122).	35	0,40	
6222	Caporal : galon (voir numéro d'ordre 6123).	35	0,36	
6223	Aviateur de 1re classe : galon cul-de-dé simple, orange de 6 mm en forme de V renversé.	35	0,36	
6224	Élève pilote et pilote élève : galon (voir numéro d'ordre 6125).	55	1,20	
6225	Élève officier de réserve : galon (voir numéro d'ordre 6126).	35	0,16	
6226	Dépose de galons de bas de manches circulaires pour un effet.	5		
6227	Dépose de galons de bas de manche en forme de V renversé et des boucles en soutache d'aspirant pour un effet.	10		
6228	Dépose d'une paire d'écussons en drap cardé avec galons en forme de V renversé ou insigne d'unité.	8		
6229	Stagiaire « rang » élève officier : galon (voir numéro d'ordre 816).	35	0,16	
6230	Sous-lieutenant : galon.	30	0,74	
	Marine.			
6231	Galonnage maître.	35	0,85	
6232	Galonnage second maître.	35	0,85	
6233	Galonnage quartier-maître chef (sur tenue bleue).	20	0,85	
6234	Galonnage quartier-maître (sur tenue bleue).	20	0,65	
6235	Galonnage matelot (sur tenue bleue).	20	0,85	

6.3. Fourreaux d'épaules (personnel masculin et féminin).

Les fourreaux d'épaules brodés or et argent sont livrés non confectionnés. Le galonnage et la fermeture du fourreau seront effectués par les maîtres tailleurs, conformément à la notice technique. Seuls sont livrés déjà confectionnés, les fourreaux brodés or destinés aux élèves officiers de l'école de l'air 1^{re} année et aux militaires du rang.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
Élève officier, aspirant, sous-officier.				
6300	Élève officier recrutement direct 2e année : galon trait or de 8 mm avec sabords bleu foncé de 8 mm espacés de 18 mm.	14	0,30	Allocation moyenne de velours pour une paire de fourreaux : 0,26 × 0,04 m.
6301	Pose des galons sur bande de velours.	15		
6302	Élève officier de l'école militaire de l'air (voir numéro d'ordre 6102).	40	0,48	
6303	Aspirant (voir numéro d'ordre 6115).	40	0,48	
6304	Major (voir numéro d'ordre 6116).	14	0,26	
6305	Adjudant-chef (voir numéro d'ordre 6117).	14	0,26	
6306	Adjudant (voir numéro d'ordre 6118).	14	0,26	
6307	Sergent-chef (voir numéro d'ordre 6119).	20	0,33	
6308	Sergent : galon (voir numéro d'ordre 6120).	20	0,32	
6309	Sergent : un galon lézardé or de 6 mm de large en forme de V renversé.	20	0,31	
6310	Caporal-chef : galon (voir numéro d'ordre 6122).	20	0,33	
6311	Caporal : galon (voir numéro d'ordre 6123).	20	0,32	
6312	Aviateur de 1re classe : galon cul-de-dé simple orange de 6 mm en forme de V renversé.	20	0,31	
6313	Élève pilote et pilote élève : galon (voir numéro d'ordre 6125).	40	0,48	
6314	Élève officier de réserve : galon (voir numéro d'ordre 6126).	20	0,16	
6315	Stagiaire « rang » élève officier : galon (voir numéro d'ordre 6130).	20	0,16	
6316	Sous-lieutenant : galon.	14	0,26	
6317	Colonel : cinq galons trait or de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.	14	0,26	
6318		14	0,26	

	Lieutenant-colonel : trois galons trait or et deux argent de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.			
6319	Commandant : quatre galons trait or de 8 mm séparés par une raie noire de 2 mm.	14	0,26	
6320	Capitaine (voir numéro d'ordre 6105).	14	0,26	
6321	Lieutenant (voir numéro d'ordre 6104).	14	0,26	
6322	Couture fourreaux 2e classe.	6	1 paire.	
	Gendarmes auxiliaires.			
6323	Maréchal des logis : un galon lézardé argent 6 mm en forme de V renversé.	20	0,31	
6324	Brigadier-chef : galon cul-de-dé simple bleu roi de 6 mm, surmonté d'un galon lézardé argent en forme de V renversé.	20	0,33	
6325	Brigadier : galon cul-de-dé double bleu roi de 6 mm en forme de V renversé.	20	0,32	
6326	1re classe : galon cul-de-dé simple bleu roi de 6 mm en forme de V renversé.	20	0,31	
6327	2e classe.	6	1 (paire).	Temps identique pour la fermeture des fourreaux masculins ou féminins.
6328	Broderie gendarmerie adjoint volontaire (GAV) sur fourreaux femme.	20	1 (paire).	
6329	Broderie GAV sur fourreaux homme.	20	1 (paire).	
6330	Découdre des fourreaux.	2		

6.4. Insignes de grade et marquage nominatif.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	OBSERVATIONS.
	Combinaison de vol, tenue de combat, effets spéciaux et de travail.			
6400		10	0,01	

	Insigne de grade officiers généraux (allocation moyenne de drap cadré BA).			Le drap permet la pose des étoiles. L'ensemble est ensuite cousu sur la patte auto-agrippante (crochets). Prévoir une minute supplémentaire par étoile au-delà de 2.
	Insigne de grade officiers supérieurs ou subalternes (de colonel à sous-lieutenant) :			
6401	- colonel ;	3	0,07	
6402	- lieutenant-colonel ;	3	0,07	
6403	- commandant ;	3	0,07	
6404	- capitaine ;	3	0,07	
6405	- lieutenant ;	3	0,07	
6406	- sous-lieutenant.	3	0,07	
6407	Élève officier recrutement direct 2e année : galon trait or de 8 mm avec sabords bleu foncé de 8 mm espacés de 18 mm.	3	0,07	
6408	Élève officier de l'école militaire de l'air : galon (voir numéro d'ordre 6102).	6	0,150	
6409	Aspirant : galon (voir numéro d'ordre 6115).	6	0,150	
6410	Major : galon (voir numéro d'ordre 6116).	3	0,07	
6411	Adjudant-chef : galon (voir numéro d'ordre 6117).	3	0,07	
6412	Adjudant : galon (voir numéro d'ordre 6118).	3	0,07	
	Galons en forme de parallélogramme.			
6413	Sergent-chef : galon lézardé or de 6 mm triple (argent pour la gendarmerie).	5	0,09	
6414	Sergent : galon lézardé or de 6 mm double (argent pour la gendarmerie).	4	0,09	
6415	Sergent : galon lézardé or de 6 mm simple (argent pour gendarme auxiliaire).	3	0,09	
6416	Caporal-chef : galon cul-de-dé double orange de 6 mm surmonté d'un galon lézardé or de 6 mm (bleu roi et argent pour gendarme auxiliaire).	5		

7.5. Broderie.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	OBSERVATIONS.
7500	Broderie machine de bas de manche (médecin chef de service, magistrat général des armées, contrôleur général des armées, aumôniers). Pose broderie bas de manche.	Une paire d'appliques machine selon instruction (aumôniers).	30	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.
7501	Insigne de col machine (médecin chef de service, commissaires généraux).	Une paire d'insignes col machine.	24	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.
7502	Broderie machine attentes d'épaules.		40	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.
7503	Broderie machine fourreaux.		24	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.
7504	Broderie machine insigne de grade.		15	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.
7505	Broderie machine insigne de manche.		20	Broderie seule en 5/1. 1 broderie pour 500 points.

8. CONFECTIONS SUR MESURES D'EFFETS D'HABILLEMENT.

Nota. Lorsque les opérations sont réalisées par plusieurs catégories de maîtres ouvriers, les temps alloués s'additionnent.

8.1. Tenues armée de terre.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.			TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (1,60 M ENVIRON) ET CORPULENCE MINCE ET MOYENNE.	TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE. PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.	GRANDE TAILLE (1,90 M ENVIRON) ET CORPULENCE MOYENNE ET FORTE.	
Élèves officiers et sous-officiers d'active accédant au grade de lieutenant : rédaction réservée.				
Officiers : tenue de gala métropole et outre-mer.				
Officiers masculins : notice technique (NT) n° 40-14 (1).				
Spencer.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390 (2).
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	1,60	2,10	
Toile tailleur en 80 cm.	0,60	0,70	0,80	
Toile plastron en 80 cm (3).	0,25	0,30	0,35	
Doublure en 140 cm (3).	1,00	1,20	1,40	
Mignonnette manche en 100 cm (3).	0,65	0,70	0,80	
Cinq boutons d'uniforme 21 mm (3).				
Six boutons d'uniforme 16 mm (3).				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 480.
Pantalon.				
Tissu de fond en 150 cm.	1,10	1,30 m.	1,60 m.	
Doublure en 140 cm (3).	0,10	0,10	0,10	
Officiers féminins : NT n° 33-45 (1).	Petite taille (jusqu'à 1,60 m).	Taille moyenne.	Grande taille (1,70 m et plus).	
Veste.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510 (2).
Tissu de fond en 150 cm.	1,20	1,40	1,80	
Doublure en 140 cm (3).	1,00	1,20	1,40	

Toile tailleur en 80 cm.	0,60	0,70	0,80	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 450 (2).
Six boutons d'uniforme 21 mm.				
Quatre boutons d'uniforme 16 mm.				
Robe.				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Tissu de fond en 150 cm.	2,60	2,90	3,20	
Doublure en 140 cm (3).	2,50	2,80	3,10	
Deux boutons d'uniforme 21 mm.				Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 240.
Chemisier et nœud papillon.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 440.
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	1,60	1,90	
Sous-officier : tenue bleue armée.				
Personnel masculin : NT n° 04-37 (1).				
Vareuse.				
Tissu de fond en 150 cm.	1,50	1,70	2,20	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390 (2).
Toile tailleur en 80 cm.	0,65	0,75	0,85	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360 (2).
Toile plastron en 80 cm (3).	0,25	0,30	0,35	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 390 (2).
Doublure en 140 cm (3).	1,00	1,20	1,40	
Mignonnette en 100 cm (3).				
Cinq boutons d'uniforme 20 mm (3).	0,65	0,70	0,80	
Six boutons d'uniforme 15 mm (3).				
Pantalons.				
Tissu de fond en 150 cm.	1,10	1,30	1,60	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 465.
Doublure en 140 cm (3).	0,10	0,10	0,10	

(1) n.i. BO.

(2) Non compris la pose des insignes de grade, attentes d'épaules, insignes de spécialité.

(3) Les fournitures sont remboursées au maître-ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître-ouvrier) : lustrine, poltaise, toile et feutrine, passement, épaulettes américaines, boutons crochets, agrafes, talonnettes, fils, etc.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.						TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (JUSQU'A 1,60 M).		TAILLE MOYENNE.		GRANDE TAILLE (1,70 M ET PLUS).		
	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	
Personnel féminin : NT n° 33-25 (1).							
Veste bleu armée.							Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390 (3).
Tissu du fond en 150 cm.	1,30	1,40	1,40	1,45	1,45	1,55	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300 (3).
Toile tailleur en 80 cm (2).							Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300 (3).
Doublure en 140 cm (2).	1,25	1,30	1,30	1,35	1,35	1,45	
Quatre boutons d'uniformes, 21 mm (2). Six boutons d'uniformes, 16 mm (2).							
Jupe.							Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300.
Tissu du fond en 150 cm.	0,70	1,00	0,75	1,05	0,80	1,10	
Doublure en 140 cm (2).	0,65	0,95	0,70	1,00	0,75	1,05	
Une fermeture à glissière.							Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.

(1) n.i. BO.

(2) Les fournitures sont remboursées au maître-ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître-ouvrier) : lustrine, feutrine, triplure, passement, soutache, épaulettes américaines, gros-grain, ruban, fermeture à glissière, agrafes, fils, etc.

(3) Non compris la pose des insignes de grade, attentes d'épaules, insignes de spécialité.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.			TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (1,60 M ENVIRON) ET CORPULENCE	TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE.	GRANDE TAILLE (1,90 M ENVIRON) ET CORPULENCE	

	MINCE ET MOYENNE.	PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.	MOYENNE ET FORTE.	
Tenues de cérémonie et de service courant « terre de France » ou « bleu chasseur » (confection).				
Personnel masculin : NT n° 40-09 (1).				
Vareuse.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390.
Tissu du fond en laize de 150 cm.	1,70 m.	1,90 m.	2,40 m.	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.
Toile tailleur en 80 cm (2).	0,65 m.	0,75 m.	0,85 m.	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 390.
Toile pour plastron en 80 cm (2).	0,25 m.	0,30 m.	0,35 m.	
Doublure en 140 cm (2).	1,00 m.	1,20 m.	1,40 m.	
Mignonnette en 100 cm (2). Quatre boutons d'uniformes : 21 mm (2). Six boutons d'uniformes : 16 mm (2).	0,70 m.	0,75 m.	0,85 m.	
Pantalon.				Pantalon sans passepoil.
Tissu du fond en 150 cm.	1,20 m.	1,40 m.	1,80 m.	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Doublure en 140 cm (2).	0,10 m.	0,10 m.	0,10 m.	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 450.
Drap de distinction en 150 cm pour passepoil.	0,03 m.	0,03 m.	0,03 m.	Pantalon avec passepoil.

				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 465.
Gilet d'arme complet.				
Drap.		0,70 m.		Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 400.
Doublure intérieure.		1,00 m.		
Toile.		0,60 m.		
Dix boutons d'uniforme 10 mm.				
Personnel féminin : notices techniques n° 41-07, 41-08, 41-09, 41-10 (1).				Veste TDF ou bleu chasseur.
Tissu de fond en laize 150 :				
- veste TDF ou bleu chasseur ;	1,40 m.	1,60 m.	1,90 m.	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 360.
- jupe été ;	1,20 m.	1,30 m.	1,50 m.	
- pantalon.	1,20 m.	1,40 m.	1,80 m.	
Doublure en 140 (2) :				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300.
- veste TDF ou bleu chasseur ;	1,30 m.	1,50 m.	1,80 m.	
- jupe été.	1,10 m.	1,20 m.	1,40 m.	
Toile tailleur en 80 (2) :	0,60 m.	0,70 m.	0,80 m.	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
- veste TDF ou bleu chasseur.				
Six boutons d'uniformes : 21 mm (2). Quatre boutons d'uniformes : 16 mm (2).				Jupe bermuda. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120. Jupe été.

				<p>Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240.</p> <p>Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.</p> <p>Pantalon.</p> <p>Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.</p> <p>Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 20 (2).</p>
Tenues de cérémonie des musiques.				
Veste personnel masculin.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 570.
Tissu de fond en 150 cm.		1,80 m.		
Toile tailleur en 80 cm.		0,70 m.		
Toile plastron en 80 cm .		0,30 m.		
Doublure en 140 cm.		1,40 m.		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 420.
Pantalon personnel masculin.				
Tissu de fond en 150 cm.		1,33 m.		
Doublure en 140 cm.		0,60 m.		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 570.
Veste personnel féminin.				
Tissu de fond en 150 cm.		1,50 m.		
Doublure en 140 cm.		1,20 m.		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 420.
Pantalon personnel féminin.				
Tissu de fond en 150 cm.		1,46 m.		
Doublure sac de poche en 140 cm.		0,20 m.		

Jupe.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 300.
Tissu de fond en 150 cm.		1,00 m.		
Doublure en 140 cm.		0,80 m.		
Ceinturon.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 80.

(1) n.i. BO.

(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître ouvrier) : lustrine ou poltaise, feutrine, cretonne, passement, épaulettes américaines, gros grain, boutons, crochets, agrafes, talonnettes, fils, etc.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.						TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE ET CORPULENCE MINCE OU MOYENNE (JUSQU'A 1,60 M).		PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.		GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE OU FORTE (+ 1,70 M).		
	DU 36 AU 42.	DU 44 AU 52.	DU 36 AU 42.	DU 44 AU 52.	DU 36 AU 42.	DU 44 AU 52.	
Personnel féminin : NT n° 41-16 (1).							
Jupe tenue service courant.							
Tissu de fond en laize 150 cm.	0,80 m.	1,35 m.	0,85 m.	1,45 m.	0,90 m.	1,55 m.	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240.
Doublure en 140 cm (2).	0,70 m.	0,70 m.	0,75 m.	0,75 m.	0,80 m.	0,80 m.	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.

Élèves officiers, sous-officiers et militaires du rang : tenue de réception et de service courant autres que celles de type « terre de France ».

Les barèmes sont identiques à ceux de la tenue terre de France avec les modifications suivantes pour le pantalon :

- drap de distinction en 150 pour double bande : 0,20 m ;
- pantalon avec double bande : 525 minutes pour un ouvrier 4e catégorie, 2e échelon ;
- pose de bandes sur un pantalon confectionné, comportant un passepoil : 150 minutes pour un ouvrier 4e catégorie, 2e échelon.

(1) n.i. BO.

(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).			TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (1,60 M ENVIRON) ET CORPULENCE MINCE ET MOYENNE.	TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE. PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.	GRANDE TAILLE (1,90 M ENVIRON) ET CORPULENCE MOYENNE ET FORTE.	
Tenues de réception, de cérémonie et de service courant : tenue blanche outre-mer.				
Personnel masculin : NT n° 40-09 (2).				
Vareuse.				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510.
Tissu du fond en laize 150 cm.	1,75 m.	2,00 m.	2,50 m.	
Doublure en 140 cm (3).	0,30 m.	0,30 m.	0,30 m.	
Quatre boutons d'uniformes : 21 mm (3).				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 450.
Six boutons d'uniformes : 16 mm (3).				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 130 (3).
Pantalon.				Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Tissu du fond en 150 cm.	1,10 m.	1,30 m.	1,60 m.	
Doublure en 140 cm (3).		0,10 m.		
Gros-grain.		1,20 m.		Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 20 (3).
Sacs de poche.		0,20 m.		

(1) Sergé polyester viscose 260/150 pour la vareuse et 240/150 pour les autres effets.

(2) n.i. BO.

(3) Supplément tenue outre-mer : les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître ouvrier) : triplure, doublure et poltaise synthétique, biais, passement, épaulettes américaines, gros grain, anneaux brisés, crochets, agrafes, boutons, fils, etc.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.						TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (JUSQU'À 1,60 M).		TAILLE MOYENNE.		GRANDE TAILLE (1,70 M ET PLUS).		
	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	
Personnel féminin.							
Veste (1).							Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390.
Tissu du fond en 150 cm.	1,30	1,40	1,40	1,45	1,45	1,55	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 330.
Toile tailleur en 80 cm (2).	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Doublure en 140 cm (2).	1,25	1,30	1,30	1,35	1,35	1,45	
Six boutons d'uniformes, 21 mm (2). Quatre boutons d'uniformes, 16 mm (2).							
Jupe.							Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300.
Tissu du fond en 150 cm.	0,70	1,00	0,75	1,05	0,80	1,10	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Doublure en 140 cm (2).	0,65	0,95	0,70	1,00	0,75	1,05	

Sous-officiers et militaires du rang féminins : jupe été « terre de France ».

Le modèle est identique à celui relatif à la jupe été en métropole.

Le tissu est un croisé polyester laine 195/150 gris.

(1) NT n° 33-25 avec adjonction de pattes d'épaule, sans liseré au bas des manches (BOEM 557).

(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître ouvrier) : lustrine, feutrine, triplure, passement, soutache, épaulettes américaines, gros-grain, ruban, fermeture à glissière, agrafes, fils, etc.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.						TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (JUSQU'À 1,60 M).		TAILLE MOYENNE.		GRANDE TAILLE (1,70 M ET PLUS).		
	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	DU 36 AU 44.	DU 46 AU 52.	

	PETITE TAILLE ET CORPULENCE MINCE ET MOYENNE.	PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.	GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE OU FORTE.	
Militaires du rang masculins et féminins : articles de la tenue « terre de France » en tailles exceptionnelles.				
Blouson gris militaire du rang (MDR) : NT n° 42-04 (1).				
Tissu de fond en laize 150.	1,60	1,80	2,00	Ouvrier tailleur 5e catégorie, 2e échelon = 315. Ouvrier tailleur 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier tailleur 3e catégorie, 2e échelon = 90.
Doublure en laize 150 (2).	0,60	0,65	0,70	
Pantalons gris MDR : NT n° 42-05 (1).				Ouvrier tailleur 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Tissu de fond en laize 150.	1,20	1,40	1,80	Ouvrier tailleur 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier tailleur 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Jupe été : NT n° 41-10 (1).				
Tissu de fond en laize 150.	1,20	1,30	1,50	
Doublure en laize 140 (2).	1,10	1,20	1,40	
Élèves officiers, sous-officiers et militaires du rang : articles de la tenue « terre de France » en tailles exceptionnelles.				
Chemise vert amande personnel masculin : NT n° 40-07 (1).				
Tissu en laize 150.	1,40	1,60	1,80	Ouvrier tailleur 5e catégorie, 1er échelon = 420.
Chemisette vert amande personnel masculin : NT n° 40-08 (1).				

Tissu en laize 150.	1,10	1,30	1,50	Ouvrier tailleur 5e catégorie, 1er échelon = 360.
Chemisier vert amande personnel féminin : NT n° 41-05 (1).				
Tissu en laize 150.	1,10	1,30	1,50	Ouvrier tailleur 5e catégorie, 1er échelon = 330.
Chemisette vert amande personnel féminin : NT n° 41-06 (1).				
Tissu en laize 150.	0,90	1,00	1,10	Ouvrier tailleur 5e catégorie, 1er échelon = 350.
(1) n.i. BO.				
(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.				
Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître ouvrier) : lustrine, feutrine, triplure, passement, soutache, épaulettes américaines, gros-grain, ruban, fermeture à glissière, agrafes, fils, etc.				

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
Personnel masculin.		
Chemise blanche manches courtes : NTAIR n° 23-42 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	1,60	Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 380.
Personnel féminin.		
Chemisier blanc manches courtes (NTAIR n° 23-57) (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 360.
(1) Allocations calculées pour une personne de taille moyenne, corpulence moyenne.		
(2) n.i. BO.		

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.	OBSERVATIONS.
	ÉLEVE OFFICIER ASPIRANT, ADJUDANT-CHEF, ADJUDANT.	AUTRES SOUS-OFFICIERS.		
Elèves officiers et sous-officiers : képis notice technique n° 1-30 (1).				
Tissu du fond en 150 cm : - pour le turban, le calot et le bandeau pris ensemble ;			Suivant l'arme : ouvrier 4e catégorie, 2e échelon (2) = 165, (3) = 140.	Lorsque les matières ne sont pas fournies à titre gratuit, celles-ci sont remboursées au maître-ouvrier au prix d'achat.
- pour le turban et le calot ;	0,045	0,045		
- pour le bandeau ;	0,055	0,055		
- pour le turban, le calot et le bandeau pris ensemble.	0,10	0,10		
Doublure en 140 cm.	0,15	0,15		
Carcasse intérieure en matière plastique incombustible.	1	1		
Visière noire.	1	1		
Pourtour en basane noire.	1	1		
Cercle d'acier.	1	1		
Fond en matière plastique de 0,25 à 0,30 mm d'épaisseur.	1	1		
Boutons d'uniforme à tige de 10 mm.	2	2		
Galon trait côtelé de 10 mm.	0,37	0,37		
Soutache or ou argent de 5 mm avec 1/5 de soie rouge.	2,50			
Soutache laine de 3 mm.		1,45		
Filé or ou argent de 2 mm.		0,60		
(1) n.i. BO. (2) Elève officier aspirant, adjudant-chef, adjudant. (3) Autres sous-officiers.				

8.2. Tenues armée de l'air.

a) Personnel masculin.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Taille normale.	Taille exceptionnelle.	
Veste BA ou blanche ou parade musique [notice technique air (NTA) n° 20-50] (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	1,85	2,60	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon : 480. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 270. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 210.
Toile intérieure en 80 cm.	0,70	0,95	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,90	2,25	
Boutons d'uniforme de 21 mm.	4	4	
Boutons d'uniforme de 16 mm.	2	2	
Boutons d'uniforme de 16 mm (pour la veste motocycliste).	4	4	
Épaulettes (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	2,35	3,30	
Feutre de col.	0,12	0,12	
Attentes d'épaules (paire).	1	1	
Pantalon croisé laine polyester (CLP) (NTA n° 21-06) (1) ou allégé (NTA n° 21-03) (1) ou blanc.			(2) Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	1,80	
Doublure en 150 cm (pour sacs de poche).	0,10	0,10	
Fermeture à glissière.	1	1	(3) Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 540. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 330. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon : 180.
Gros-grain ou anglaise.	0,95	1,25	
Manteau drap (NTA n° 21-11) (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	2,90	4,10	
Toile intérieure en 80 cm.	1,60	2,24	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sacs de poche).	2,34	3,40	

Boutons d'uniforme de 25 mm.	6	6	
Boutons d'uniforme de 21 mm.	2	2	
Épaulettes dites « américaines » (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	3,20	4,40	
Attentes d'épaules : les mêmes que pour la veste (paire).	1	1	
Spencer BA ou blanc (NTA n° 21-07) (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	1,60	2,10	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 400. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon : 390.
Toile intérieure en 80 cm.	1,00	1,15	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,90	2,20	
Boutons d'uniforme de 21 mm.	6	6	
Épaulettes (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	2,10	2,90	
Feutre de col.	0,12	0,12	
Chaînette.	1	1	
Pantalon de soirée (NTA n° 21-07) (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	1,80	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 480.
Doublure en 150 cm (pour sacs de poche).	0,10	0,10	
Gros grain ou anglaise.	0,95	1,25	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 300.
Ceinture de soirée (NTA n° 21-08) (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	0,20	0,22	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 300.
Doublure satin blanche en 150 cm.	0,16	0,18	
Tresse élastique.	0,25	0,30	
Chemise blanche de soirée (BOA n° 557-2).			
Tissu de fond en 150 cm.	1,90	2,50	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 440.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	TAILLE EXCEPTIONNELLE.	
Parka bleue d'uniforme (NTA n° 21-05) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 330. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 240.
Tissu de fond en 150 cm.	3,00	
Maille polyester en 150 cm.	1,00	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	0,70	
Microfibre d'isolation thermique pour calorifuge.	1,60	
Triplure thermo-adhérente.	1,00	
Fermeture à glissière devant (longueur variant suivant la stature de l'intéressé) (unité).	1	
Fermeture à glissière (unité).	3	
Ruban auto-agrippant « astrakan » BA de 25 mm.	0,05	
Ruban auto-agrippant « crochet » BA de 25 mm.	0,05	
Ruban auto-agrippant « astrakan » BA de 50 mm.	0,05	
Lacet rond de 4 mm.	2,00	
Bloqueur pour lacet de serrage.	6	
Boutons pression parka bleu d'uniforme (PBU) de 22 mm (partie mâle) (unité).	5	
Boutons pression PBU de 22 mm (partie femelle) (unité).	5	
Boutons pression PBU de 18 mm (partie mâle) (unité).	4	
Boutons pression PBU de 18 mm (partie femelle) (unité).	2	
Blouson CLP (NTA n° 21-02) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 315. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 90.
Tissu de fond en 150 cm.	1,75	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,20	
Toile intérieure en 80 cm.	1,00	
Boutons d'uniforme de 16 mm (unité).	2	
Épaulettes (paire).	1	
Passement.	1,70	

Chemise bleu clair (NTA n° 23-37) (1) ou chemise blanche manches longues (NTA n° 23-47) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 420.
Tissu de fond en 150 cm.	1,90	
Chemise blanche manches courtes : (NTA n° 23-42) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 380.
Tissu de fond en 150 cm.	1,60	
Chemisette bleu clair (NTA n° 23-40) (1) ou chemisette blanche.		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 360.
Tissu de fond en 150 cm	1,60	
Short BA outre-mer (NTA n° 23-04) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 300.
Tissu de fond en 150 cm.	1,00	
Doublure en 150 (doublure et sac de poche).	0,55	
Fermeture à glissière (unité).	1	

b) Personnel féminin.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	TAILLE NORMALE.	TAILLE EXCEPTIONNELLE.	
Veste BA ou blanche ou parade musique (NTA n° 20-49) (1).			Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 180.
Tissu de fond en 150 cm.	1,65	2,40	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,45	2,00	
Toile intérieure en 80 cm.	0,80	0,95	
Épaulettes (paire).	1	1	
Boutons d'uniforme de 21 mm.	4	4	
Passement.	1,80	2,40	
Feutre de col.	0,12	0,12	
Attentes d'épaules (paire).	1	1	
(1) n.i. BO.			

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	TAILLE NORMALE.		
Blouson CLP (NTA n° 21-02) (1).			Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 315. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 90.
Tissu de fond en 150 cm.		1,75	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).		1,20	
Toile intérieure en 80 cm.		1,00	
Boutons d'uniforme de 16 mm (unité).		2	
Épaulettes (paire).		1	
Passement.		1,70	

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Taille normale.	Taille exceptionnelle.	
Jupe CLP ou allégée ou blanche (NTA n° 22-03) (1).			Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Tissu de fond en 150 cm.	1,45	1,60	
Doublure en 150 cm (pour doublure).	0,75	0,85	
Gros grain ou anglaise.	0,80	1,15	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	
Pantalon CLP ou allégée (NTA n° 21-99) (1).			Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Tissu de fond en 150 cm.	1,30	1,60	
Doublure en 150 cm (pour sacs de poche).	0,10	0,10	
Gros grain ou anglaise.	0,80	1,15	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	
Manteau drap (NTA n° 21-10) (1).			(3)
Tissu de fond en 150 cm.	2,70	3,80	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 540.
Toile intérieure en 80 cm.	1,40	2,10	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300.
Doublure en 150 cm (pour doublure et sacs de poche).	2,30	3,40	

Boutons d'uniforme de 25 mm (unité).	6	6	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 180.
Boutons d'uniforme de 21 mm (unité).	2	2	
Épaulettes (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	3,00	4,20	
Attentes d'épaules : les mêmes que pour la veste (paire).	1	1	
Spencer BA ou blanc (NTA n° 21-09) (1).			Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 450. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 130.
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	1,80	
Toile intérieure en 80 cm.	0,70	0,80	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,20	1,40	
Boutons d'uniforme de 21 mm (unité).	6	6	
Épaulettes (paire).	1	1	
Passement.	1,90	2,60	
Feutre de col.	0,12	0,12	
Chaînette.	1	1	
Robe de soirée (NTA n° 21-09) (1).			
Tissu de fond en 150 cm.	2,90	3,20	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	2,80	3,10	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	
Boucle de ceinture (unité).	1	1	
Œillet de ceinture (unité).	3	3	
Chemisier blanc de soirée et nœud papillon blanc (BOA n° 557-2) (1).			Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 440.
Tissu de fond en 150 cm.	1,60	1,90	

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	TAILLE NORMALE.	

Parka bleue d'uniforme (notice technique n° 21-05) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 330. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 240.
Tissu de fond en 150 cm.	2,70	
Maille polyester en 150 cm.	0,90	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	0,60	
Microfibre d'isolation thermique pour calorifuge.	1,40	
Triplure thermo-adhérente.	0,85	
Fermeture à glissière devant (longueur variant suivant la stature de l'intéressé) (unité).	1	
Fermeture à glissière (unité).	4	
Ruban auto-agrippant « astrakan » BA de 25 mm.	0,05	
Ruban auto-agrippant « crochet » BA de 25 mm.	0,05	
Ruban auto-agrippant « astrakan » BA de 50 mm.	0,05	
Lacet rond de 4 mm.	2,00	
Bloqueur pour lacet de serrage.	6	
Boutons pression PBU de 22 mm (partie mâle) (unité).	5	
Boutons pression PBU de 22 mm (partie femelle) (unité).	5	
Boutons pression PBU de 18 mm (partie mâle) (unité).	4	
Boutons pression PBU de 18 mm (partie femelle) (unité).	2	
Chemisier bleu clair (NTA n° 23-51) (1) ou chemisier blanc manches longues (NTA n° 23-50) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 390.
Tissu de fond en 150 cm.	1,50	
Chemisier blanc manches courtes (NTA n° 23-57) (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 360.
Tissu de fond en 150 cm.	1,40	
Chemisette bleu clair (NTA n° 23-54) (1) ou chemisette blanche [notice technique du service du service technique du commissariat de la marine (NT STCM) n° 8410-1014] (1).		Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 350.
Tissu de fond en 150 cm.	1,15	

c) Effets unisexes.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
Plastron de parade (NTA n° 25-47) (1).		

Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 20.

Tissu de fond en 150 cm.	0,24	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 36.
Ruban auto-agrippant « astrakan » de 20 mm.	0,13	
Ruban auto-agrippant « crochet » de 20 mm.	0,13	
Bonnet de police : NTA n° 25-02 (1).		
Tissu de fond en 150 cm.	0,19	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	0,10	
Toile intérieure en 80 cm.	0,20	

Nota. 8.2, a), b) et c).

Les allocations de tissus sont exprimées en mètres et centimètres et les temps de main-d'œuvre en minutes.

Lorsque le tissu est délivré dans une laize différente de celle prévue au barème, opérer une conversion théorique proportionnelle par règle de trois.

Les caractéristiques des matières à utiliser et les spécifications techniques de confection sont précisées par les notices techniques de ces effets.

L'administration fournit (ou éventuellement rembourse sur facture) les matières premières et semi-produits mentionnés dans la première colonne. Les fournitures qui ne figurent pas dans cette colonne correspondent aux menues fournitures et sont donc à la charge des maîtres tailleurs (pour mémoire à la charge du maître tailleur : lustrine, feutrine, triplure, cretonne, biais, passement, gros-grain, ruban, tresse élastique, fermeture à glissières, épaulettes, boutons, boutons-pression, crochets, agrafes, talonnettes, fils, etc.).

Chaque article devra comporter une étiquette d'origine et d'entretien cousue sur le vêtement (modèle OT 4 - NTA n ° 29-77).

(1) n.i. BO.

(2) Les allocations et le temps alloué ne s'appliquent que pour les tailles qui ne sont pas réalisées en série industrielle.

(3) Le temps alloué pour le manteau drap comporte la confection de deux ouvertures destinées au passage des bélières du poignard qui doivent être pratiquées sur tous les manteaux, quel que soit le grade du bénéficiaire.

d) Tenue des militaires motocyclistes.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5e CATÉGORIE, 1er ÉCHELON).
Culotte motocycliste pour gendarme de l'air.		

Tissu élastique en 130 cm.	1,45	600
----------------------------	------	-----

(1) Les allocations sont calculées pour une personne de taille 1,70 m.

8.3. Tenues de combat et de spécialités terre et air.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).			TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Petite taille et corpulence mince et moyenne.	Petite taille et corpulence forte. Grande taille et corpulence mince.	Grande taille et corpulence moyenne ou forte.	
Parka combat avec doublure.				
Parka bariolée théâtre européen (TE) ou zone désertique (ZD) [notice technique terre (NTT n° 31-05)] (2).				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 90.
Tissu de fond en laize 146 (1).	2,50	2,70	3,00	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300.
Ruban de 28 mm.	2,10	3,25	2,50	
Lacet rond de 3,5 à 4 mm.	4,35	4,60	4,90	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 240.
Tissu en 100 cm pour doublage.	0,20	0,20	0,20	
Doublure de parka bariolée TE ou ZD (NTT n° 31-05) (2).				
Tissu du fond en 140.	1,70	1,85	2,00	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 120. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 60.
Veste de combat bariolée TE ou ZD : notice technique n° 31-21 (2).				
Tissu du fond en 150 cm.	2,20	2,40	2,60	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 120.
Lacet rond de 2,5 à 3 mm.	0,20	0,20	0,20	
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 25 mm.	0,18	0,18	0,18	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 25 mm.	0,18	0,18	0,18	
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 50 mm.	0,05	0,05	0,05	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 360.
Pantalon de combat bariolé TE ou ZD : notice technique n° 31-20 (2).				
Tissu du fond en 150 cm.	1,90	2,20	2,40	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.

				Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Chemise bariolée manches courtes TE ou ZD : NTA n° 46-01 (2).				
Tissu du fond en 150 cm.	1,10	1,30	1,50	Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 360.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
Short GAO : NTA n° 24-12 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	0,80	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 320. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 260.
Chemise GAO : NTA n° 24-13 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	0,90	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 60. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 180.
Combinaison spécialiste : NTA n° 24-15 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	4,00	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510.
Fermeture à glissière, longueur suivant la stature de l'intéressé (pour le devant) (unité).	1	
Fermeture à glissière pour les poches de poitrine (unité).	2	
Fermeture à glissière en 20 cm (pour les poches de bas de jambes et les bas de manches) (unité).	4	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240.
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 20 mm.	0,81	
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 20 mm.	0,81	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 25 mm.	0,12	
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 25 mm.	0,12	

Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 50 mm.	0,05	
Tresse élastique de 30 mm (pour ceinture).	0,70	
Vinyle transparent souple (11,5 x 16 cm - épaisseur : 1 mm).	1	
Mousse pour renfort de genoux (épaisseur : 5 mm - hauteur : 26 cm).	0,50	
Veste spécialiste : NTA n° 24-16 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	2,40	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 120.
Fermeture à glissière, longueur suivant la stature de l'intéressé (pour le devant) (unité).	1	
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 20 mm.	0,81	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 20 mm.	0,81	
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 25 mm.	0,12	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 360.
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 25 mm.	0,12	
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 50 mm.	0,05	
Tresse élastique de 30 mm (pour ceinture).	0,70	
Vinyle transparent souple (11,5 x 16 cm - épaisseur : 1 mm).	1	
Pantalon spécialiste : NTA n° 24-17 (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	2,40	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.
Fermeture à glissière (pour les poches de côté et de la braguette) (unité).	3	
Tresse élastique de 40 mm (pour ceinture).	0,30	
Mousse pour renfort de genoux (épaisseur : 5 mm - hauteur : 26 cm).	0,50	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Combinaison de vol transport (NTA n° 24-73) (2) ou climat chaud (NTA n° 24-74) (2).		
Tissu de fond en 150 cm.	4	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 510.
Fermeture à glissière, longueur suivant la stature de l'intéressé (pour le devant) (unité).	1	
Fermeture à glissière en 20 ou 22 ou 24 cm, longueur variant suivant la stature de l'intéressé (pour la poche de poitrine) (unité).	2	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240.
Fermeture à glissière en 20 cm (pour les poches de bas de jambes et les bas de manches) (unité).	4	
Fermeture à glissière en 40 cm (pour les bas de bas de jambes) (unité).	2	

Fermeture à glissière en 14 cm (pour la poche de manche) (unité).	2	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.	
Tresse élastique pour ceinture largeur 3 cm.	0,75		
Bande infrarouge (IR) teinte argent (9 x 6,5 cm).	1		
Bande IR teinte blanc argent (9 x 6,5 cm).	1		
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 16 mm.	0,22		
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 16 mm.	0,22		
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 25 mm.	0,15		
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 25 mm.	0,15		
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 30 mm.	0,32		
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 30 mm.	0,22		
Ruban auto-agrippant « astrakan » vert OTAN de 50 mm.	0,38		
Ruban auto-agrippant « crochet » vert OTAN de 50 mm.	0,20		
Ruban plat coton vert OTAN en 10 mm.	0,90		
Ruban plat coton vert OTAN en 30 mm.	1,90		
(1) Les allocations sont calculées pour une personne de taille de 1,70 m ; corpulence forte. (2) n.i.BO.			

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Taille normale.	Taille exceptionnelle.	
Veste homme/femme civil musicien.			
Tissu de fond en 150 cm.	1,85	2,60	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 480. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 270. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 210.
Toile intérieure en 80 cm.	0,70	0,95	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sacs de poche).	1,90	2,25	
Épaulettes (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	2,35	3,20	
Feutre de col.	0,12	0,12	

Pantalon homme civil musicien.			
Tissu de fond en 150 cm.	1,25	1,80	Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 300.
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	0,55	0,70	
Gros grain ou anglaise.	0,90	1,20	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	
Jupe civile musicienne.			
Tissu de fond en 150 cm.	1,20	1,60	Ouvrier 5e catégorie, 1er échelon = 220.
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	1,00	1,20	
Gros grain ou anglaise.	0,80	1,15	
Fermeture à glissière (unité).	1	1	
Habit homme ou femme gala musicien.			
Tissu de fond en 150 cm.	2,70	3,30	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 540. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 400. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 390.
Toile intérieure en 80 cm.	2,10	2,35	
Doublure en 150 cm (pour doublure et sac de poche).	3,00	3,40	
Boutons d'uniforme de 21 mm (unité).	4	4	
Épaulettes (paire).	1	1	
Ouate en 50 cm.	0,15	0,15	
Passement.	4,20	5,00	
Feutre de col.	0,12	0,12	
Chaînette.	1	1	
Jupe longue de soirée musicienne.			
Tissu de fond en 150 cm.	2,60	2,90	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360.
Doublure en 150 cm.	2,50	2,80	
Gros-grain ou anglaise.	0,80	1,00	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 180.
Fermeture à glissière (unité).	1	1	

8.4. Tenues de militaires infirmiers et techniciens féminins des hôpitaux des armées.

DÉSIGNATION DE CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.						TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Petite taille (jusqu'à 1,60 m).	Taille moyenne.			Grande taille (1,70 m et plus).		
Tenue de cérémonie et de service courant : tenue d'hiver notice technique n° 38-05 (1).							
Veste.							Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 360. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Tissu du fond en 150 cm.	1,35	1,45	1,45	1,50	1,50	1,60	
Toile tailleur en 80 cm.	0,65	0,70	0,70	0,75	0,75	0,80	
Doublure en 140 cm.							
Huit boutons d'uniformes, 21 mm (2). Quatre boutons d'uniformes, 16 mm (2).	1,30	1,35	1,35	1,40	1,40	1,50	
Jupe.							Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Tissu du fond en 150 cm.	0,80	1,10	0,85	1,15	0,90	1,25	
Doublure en 140 cm.	0,70	1,00	0,75	1,05	0,80	1,15	
Tenue de cérémonie et de service courant : tenue d'été notice technique n° 38-06 (1).							
Veste.							Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 360. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 210. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 210.
Tissu du fond en 150 cm.	1,35	1,45	1,45	1,50	1,50	1,60	
Triplure en 80 cm.							
Quatre boutons d'uniformes, 21 mm (2). Quatre boutons d'uniformes, 16 mm (2).	0,65	0,70	0,70	0,75	0,75	0,80	
Jupe.							Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Tissu du fond en 150 cm.	0,80	1,10	0,85	1,15	0,90	1,25	
Doublure en 140 cm.	0,70	1,00	0,75	1,05	0,80	1,15	
(1) n.i. BO.							
(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.							

Nota. Tissu de fond veste et jupe de la tenue d'hiver : croisé laine/polyster 300 « bleu aviation » ; tissu de fond de veste de la tenue d'été : sergé polyester viscose 260 blanc ; tissu de fond jupe de la tenue d'été : croisé laine/polyster 300 « bleu aviation » en métropole et sergé polyester viscose 260 blanc outre-mer.

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître-ouvrier) : épaulettes américaines, passement, gros grain, ruban, fermeture à glissière, fils, etc.

8.5. Tenues interarmées.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Taille normale.		
Veste.			
Tissu de fond en 150 cm.		1,37	Ouvrier 5e catégorie, 2e chelon = 390.
Toile tailleur en 80 cm.		0,7	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 400.
Toile plastron en 80 cm.		0,3	
Doublure en 140 cm. Pantalon.		1,2	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 390.
Tissu de fond en 150 cm.		1,33	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.
Doublure en 140 cm.		0,1	
Jupe.			
Tissu de fond en 150 cm.		1,17	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240.
Doublure en 140 cm.		0,9	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.

8.6. Tenues des magistrats détachés, officiers greffiers, commis greffiers des affaires pénales militaires.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	Taille normale.		
Veste personnel masculin.			
Tissu de fond en 150 cm.		1,7	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 360. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 390.
Toile tailleur en 80 cm.		0,7	
Toile plastron en 80 cm.		0,3	
Doublure en 140 cm.		1,2	
Pantalon.			
Tissu de fond en 150 cm.		1,33	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 420.

Doublure en 140 cm.	0,1	
Veste personnel féminin.		
Tissu de fond en 150 cm.	1,63	Ouvrier 5e catégorie 2e échelon = 360. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 300. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Toile tailleur en 80 cm.	0,7	
Doublure en 140 cm.	1,53	
Jupe.		
Tissu de fond en 150 cm.	1,33	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 240. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 120.
Doublure en 140 cm.	1,23	
Veste outre-mer.		
Tissu de fond en 150 cm.	1,43	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 390. Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 330. Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Toile tailleur en 80 cm.	1,33	
Doublure en 140 cm.	1,33	

8.7. Tenues des militaires pratiquant l'équitation.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE (1).			TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES.
	PETITE TAILLE (1,60 M ENVIRON) ET CORPULENCE MINCE OU MOYENNE.	TAILLE ET CORPULENCE MOYENNE. PETITE TAILLE ET CORPULENCE FORTE. GRANDE TAILLE ET CORPULENCE MINCE.	GRANDE TAILLE (1,90 M ENVIRON) ET CORPULENCE MOYENNE OU FORTE.	
Tunique d'équitation.				
Tissu du fond en 150 cm.	1,50	1,70	2,20	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 450.
Toile tailleur en 80 cm (2).	0,65	0,75	0,85	
Toile pour plastron en 80 cm (2).	0,25	0,30	0,35	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 540.
Doublure en 140 cm (2).	1,00	1,20	1,40	
Mignonnette en 100 cm (2).	0,65	0,70	0,80	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 300.
Neuf boutons d'uniforme, 20 mm (2).				

Six boutons d'uniforme, 15 mm (2).				
Manteau d'équitation : notice technique (NT) n° 24-74 (3).				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 300.
Tissu du fond en 140 cm.	2,60	3,00	3,50	
Toile tailleur en 80 cm (2).	1,20	1,00	1,60	Ouvrier 4e catégorie, 2e échelon = 540.
Doublure en 100 cm (2).	2,30	2,40	2,90	Ouvrier 3e catégorie, 2e échelon = 360.
Culotte d'équitation : NT n° 24-75 (3).				Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 660 (4).
Tissu du fond en 150 cm.	1,10	1,20	1,60	
Doublure en 100 cm (2).	0,90	1,00	1,25	Ouvrier 5e catégorie, 2e échelon = 720 (5).
Tissu en 100 cm pour manchettes (2).	0,20	0,20	0,20	
Basane en peau (paire).				
<p>(1) Les allocations sont calculées pour une personne de taille 1,70 m ; corpulence forte.</p> <p>(2) Les fournitures sont remboursées au maître ouvrier sur présentation des factures correspondantes.</p> <p>(3) n.i. B.O.</p> <p>(4) Pour une culotte avec braguette et sous-patte [(notice technique n° 24-75) (743 a) (n.i. BO)].</p> <p>(5) Pour une culotte à pont [(notice technique n° 24-75) (743 b) (n.i. BO)].</p>				

Nota. Lorsque le tissu est délivré dans une laize différente de celle prévue au barème, opérer une conversion théorique proportionnelle par règle de trois.

L'administration fournit (ou éventuellement rembourse sur facture) les matières premières et semi-produits mentionnés dans la 1^{re} colonne. Les fournitures qui ne figurent pas dans cette colonne correspondent aux « menues fournitures » au point 2.3.2.4. a) de l'instruction n° 30550 /DEF/DCCAT/ORH/PM du 1^{er} juillet 2002, et sont donc à la charge des maîtres tailleurs.

Chaque tenue devra comporter une étiquette d'origine (modèle OT 4 - NTA 29-77).

Autres fournitures (pour mémoire à la charge du maître-ouvrier) : tresse élastique de 18 mm, boutons en matière plastique, boutons-pression, fermeture à glissière, fils, etc.

9. CONFECTION EN DEMI-MESURE INDUSTRIELLE D'EFFETS D'HABILLEMENT.

9.1. Tenues armée de terre.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	DOTATION.		TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	
	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Vêtements homme.	Vêtements femme.
Tenues de cérémonie et de service courant « terre de France » ou « bleu chasseur ».				
Personnel masculin :				
- vareuse ;	1		70	
- manteau ;	1		60	
- pantalon ;	2		30 par pantalon	
Personnel féminin :				
- veste ;		1		80
- manteau ;		1		70
- jupe été ;		1		50
- jupe tenue service courant ;		1		35
- pantalon.		1		30

Nota. Temps forfaitaires alloués pour les prestations administratives et techniques (finitions).

Ces dispositions ne comprennent pas les prix des fournitures (fourreaux d'épaules, insignes de collet métalliques, plaquette patronymique).

Le temps alloué pour la pose des boutons (vareuse et veste) est comptabilisé en sus, sur la base des éléments suivants :

- 6 boutons de 16 mm + 4 boutons de 21 mm pour la vareuse des personnels masculins, 4 boutons de 16 mm + 6 boutons de 21 mm pour la veste des personnels féminins ;

- 20 minutes de tailleur 3^e catégorie, 2^e échelon.

DÉSIGNATION DES CONFECTIONS.	QUANTITÉ DE TISSU (WHIPCORDER BLEU ARMÉE) EN MÈTRE LINÉAIRE.		TEMPS ALLOUÉS EN MINUTES (OUVRIER 5 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	
	Personnel masculin.	Personnel féminin.	Vêtements homme.	Vêtement femme.

Sous-officiers : tenue bleu armée.				
Personnel masculin :				
- vareuse et pantalon ;	3		180	
- pantalon seul ;	1,30		60	
Personnel féminin :				
- veste et jupe ;		2,50		180
- jupe seule.		1,05		60

Nota. Temps forfaitaires alloués pour les prestations administratives et techniques (finitions).

Ces dispositions ne comprennent pas le prix des fournitures (fourreaux d'épaules, insignes de collet métalliques, plaquette patronymique).

Le temps alloué pour la pose des boutons (vareuse et veste) est comptabilisé en sus, sur la base des éléments suivants :

- 6 boutons de 16 mm + 4 boutons de 21 mm pour la vareuse des personnels masculins, 4 boutons de 16 mm + 6 boutons de 21 mm pour la veste des personnels féminins ;
- 20 minutes de tailleur 3^e catégorie, 2^e échelon.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉS EN MINUTES (OUVRIER 5e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).
Blouson armée de terre.	
Prise de mesure à partir d'un blouson témoin mis en place dans les différents ateliers (rédaction et envoi de la fiche de mesures et du bon de commande).	10
Réception du blouson adressé par le fournisseur.	5
Essayage.	5
Remise du blouson à l'ayant droit et prise en compte du paiement.	5

9.2. Tenues armée de l'air.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).
Personnel masculin :		
- veste ;	1,85	70
- manteau.	3	60
Personnel féminin :		
- veste ;	1,65	80
- manteau.	3	70

Nota. Les boutons sont remis par l'administration et posés par l'industriel.

Personnel masculin : 2 boutons convexes de 16 mm + 4 boutons convexes de 21 mm.

Personnel féminin : 4 boutons convexes de 21 mm.

9.3. Tenues interarmées.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ALLOCATIONS DE MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).
Personnel masculin :		
- veste ;	1,67	70
- manteau ;	3	60
- pantalon.	1,38	30
Personnel féminin :		
- veste ;	1,44	80
- manteau ;	3	70
- jupe été ;	1,30	50
- jupe tenue service courant ;	1,50	35
- pantalon.	1,38	30

Nota. Les boutons sont compris dans le prix du marché (fournis et posés par l'industriel).

10. DÉCORATIONS.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ALLOCATIONS MATIÈRES EN MÈTRE LINÉAIRE.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 5e CATÉGORIE, 1er ÉCHELON).	OBSERVATIONS.
10000	Forfait montage par ordre barettes et médailles.		7	Matières : Bandalium (1 cm) + drap + ruban.
10001	Forfait de prise en compte.		8	
10002	Pin's posé.		1	

11. AUTRES CONFECTIONS.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).					
		PAR MÈTRE DE LARGE.	FORMATION DE PLIS SIMPLES PAR MÈTRE DE LARGE (1).	FORMATION DE PLIS CREUX ET PINCES PAR MÈTRE DE LARGE (1).	DOUBLAGE (1).	CONFECTION OURLET SUR LES DEUX LISIÈRES (1).	PLOMBAGE PAR MÈTRE DE LARGE (1).
			A	B	C	D	E
Double-rideaux.							
	Confection d'un double rideau comportant un ruban froncéur avec grand ourlet.						
11000	Hauteur inférieure à 2,50 m.	18	10	15	15	20	5
11001	Hauteur comprise entre 2,50 m et 3,50 m.	21	10	15	18	30	5
11002	Hauteur comprise entre 3,50 m et 4,50 m.	29	10	15	27	40	5
11003	Hauteur supérieure à 4,50 m.	34	10	15	32	55	5
11004	Pose d'une agrafe simple ou anneau.	2					
11005	Pose d'une agrafe « flamande ».	3					
11006	Confection d'une embrasse en tissu de fond, comportant une triplure.	30					
11007	Pose d'un galon d'ornement (au mètre linéaire) :						
	- à la main ;	20					
	- à la machine.	8					
(1) Suppléments.							

Nota. En cas de confection de doubles rideaux avec des tissus spéciaux les temps ci-dessus sont majorés :

- de 25 p. 100 pour un tissu ignifugé ;
- de 50 p. 100 pour un tissu de verre.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).			
		PAR MÈTRE DE LARGE.		OURLET SUR LES DEUX LISIÈRES (1).	OURLET AVEC PLI DIT « RELIGIEUX » (PAR MÈTRE DE LARGE) (1).
		AVEC OURLET.	SANS OURLET (2).		
Voilages ou rideaux légers.					
	Confection d'un voilage ou rideau léger comportant un ruban fronceur avec ou sans ourlet simple.				
11008	Inférieur à 2,50 m.	10	7	10	5
11009	Compris entre 2,50 m et 3,50 m.	13	9	15	5
11010	Compris entre 3,50 m et 4,50 m.	18	12	20	5
11012	Supérieur à 4,50 m.	23	16	28	5
11012	Confection d'un rideau dit « brise-bise » inférieur à 2,50 m.	16			
	Pose plomb bas brise-bise.	5 par mètre.			
(1) Suppléments.					
(2) Rideaux livrés bas terminés par mètre de large.					

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).
Cantonniers.		
11013	Confection d'une cantonnière sans pli (avec système de fixation par ruban auto-agrippant) par mètre de large.	14
	Suppléments :	
11014	- pour confection avec pli simple ;	10
11015	- pour doublage.	14
11016	Formation de plis.	15
11017	Pose de voilage.	15
11018	Pose double-rideau.	15

11019	Pose store.	35
11020	Pose des tringles.	45
11021	Pose de brise-bise.	8

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).	ALLOCATION DE MATIÈRES.	OBSERVATIONS.
Rideaux.				
	Confection d'un rideau avec tête à œillets.			Marquage, découpe empîement œillet, sertissage machine.
11022	Pose d'un œillet sur tête de rideaux (entre 1 et 5).	5	1 œillet diamètre 40 mm.	
11023	Pose d'un œillet sur tête de rideaux (au-delà de 5).	3	1 œillet diamètre 40 mm.	

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4e CATÉGORIE, 2e ÉCHELON).
Couvre-lits (avec couvre-traversin atenant pour literie en 90 ou 70 cm.		
11024	Confection d'un couvre-lit à volants et plis.	210
11025	Confection d'un couvre-lit pour lit d'angle (un volant à plis, plus un volant sans pli).	195
11025	Confection d'un couvre-lit à volant sans pli.	165
11026	Confection de deux couvre-lits EVAT.	160
Effets de couchage.		
11027	Confection d'une housse de couette.	28
11028	Confection d'un drap housse.	20

Nota. Les temps définis « par mètre de large » pour la confection des doubles rideaux et voilages s'appliquent à la largeur réelle de l'article. Ainsi, le temps alloué pour un voilage de 2 mètres de hauteur et 1,40 m de large est de : $10 \times 1,4 = 14$ minutes. Le résultat ainsi trouvé est, le cas échéant, arrondi à la minute supérieure.

NUMÉRO D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	TEMPS ALLOUÉ EN MINUTES (OUVRIER 4 ^e CATÉGORIE, 2 ^e ÉCHELON).	ALLOCATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES.
Réalisation de pavillons et drapeaux.			
11029	Réalisation de pavillon tricolore 80 x 120.	42	1 m ² de tissu polyester. 1 m de drisse. 2 mousquetons.
11029	Réalisation de pavillon tricolore 100 x 150.	50	1,6 m ² de tissu polyester. 1,2 m de drisse. 2 mousquetons.
11030	Réalisation de pavillon tricolore 150 x 225.	90	3,4 m ² de tissu polyester. 1,5 m de drisse. 2 mousquetons.
11031	Réalisation de drapeaux tricolores 40 x 60.	30	0,3 m ² de tissu polyester. 1 hampe porte-drapeau.
11032	Réalisation de drapeaux tricolores 60 x 90.	42	0,6 m ² de tissu polyester. 1 hampe porte-drapeau.
11033	Réalisation de drapeaux tricolores 120 x 180.	90	2,2 m ² de tissu polyester. 1 hampe porte-drapeau.
11034	Réalisation de pavillon autre dimension ou format.	Sur devis.	
11035	Réalisation de drapeaux autre dimension ou format.	Sur devis.	

12. TEXTE ABROGÉ.

La décision n° 137/DEF/DCSCA/SD-AS/BRL du 12 janvier 2012 modifiée, relative au barème n° 1 concernant les allocations de temps et de matières servant de base de calcul à la rémunération des travaux administratifs confiés aux maîtres ouvriers des armées, groupe de spécialités « armées de terre et de l'air » est abrogée.

13. PUBLICATION.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 2^e classe,
sous-directeur « achats-soutien »,*

Alain RIBES.